

CORRESPONDANCE ROMAINE

Mars 1917

LA dévotion au Coeur sacré de Jésus est le dernier effort de l'amour de Dieu pour ramener les hommes à lui. C'est une vérité que je n'ai pas besoin de développer, tant elle est enracinée dans la croyance des fidèles. Aussi je n'insiste point. Seulement, je voudrais la mettre en lumière, ou au moins en indiquer un effet spécial.

On sait que la sainte Eglise s'est toujours occupée de multiplier les moyens d'aider la faiblesse des fidèles en leur donnant les moyens de satisfaire à la justice divine. C'est ce que l'on appelle les indulgences. D'abord strictement personnelles, elles furent, vers 1442, étendues par une disposition de Sixte IV — qu'ont du reste ratifiée ses successeurs — aux âmes des fidèles trépassés. Cette concession, inconnue aux temps anciens, élargissait considérablement le champ d'action de cette faveur spirituelle. Mais elle fut longue à se répandre et à se généraliser. Toutefois, il faut descendre au XVIII^e siècle pour trouver une floraison d'indulgences telle que les siècles précédents ne nous avaient rien offert de pareil. La dévotion au Sacré-Coeur a été approuvée en 1721 par Clément XI, malgré l'opposition des jansénistes qui semblent avoir eu pour but premier de s'opposer aux miséricordes du Seigneur et d'arrêter l'effet de ses grâces. C'est ce qui explique le violent effort de l'enfer contre les dispositions pontificales, et surtout contre la bulle *Unigenitus* de Clément XI.

La tempête fit, il faut bien l'admettre, de nombreuses victimes, et ses effets assombrirent l'Eglise, pendant plus d'un siècle, non pas au point de vue théorique, mais au point de vue pratique. Il me souvient dans mon enfance avoir rencon-

tré un certain nombre
soigneusement toutes
régulièrement aux offi
chain, fréquentaient le
à Pâques, mais ne rec
estimant indignes. Ils
principe de respect,
point, quoique malade
C'est à cette époque
Jésus fut d'abord appr
Notre-Seigneur, voulu
inouïe les moyens que
justice. Tout en voulai
gatoire qui devaient, a
lui, il ne pouvait rien c
divine justice. Il nou
mais très réels, d'y satis
Nous eûmes ainsi la d
dont saint Léonard de P
qui se répandit comme
monde chrétien. Les in
éice sont tellement inno
l'énumération. Aussi, de
d'âmes ont dû, soit leur
frances expiatoires, à la
Cette dévotion est vraie
que l'amour de Dieu nou
neur éternel et notre ré
même époque, la Congrèg
sions d'indulgence de l'a
allement abondantes, qu'
er, de chapelle publique